COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 10 JUIN 2010

Le 10 Juin 2010, le Conseil Municipal s'est réuni sous la Présidence de Monsieur THIEBAUD Dominique, Maire, en vertu d'une convocation adressée le 04/06/2009.
PRESENTS : THIEBAUD Dominique – MASSOTTE Philippe – GOURIET Bernard - PRODHON Fernand - THOMAS Henri - MOUSSUS Aleth - FOUCHAULT Xavier - VAUTHRIN Patrick
ABSENTS : PERNOT Michel – DELANNE Jean-François - GAY Marie-Claude -

SMTS – CIRCUIT DE RAMASSAGE SCOLAIRE DE PRIMAIRES ET MATERNELLES

Monsieur le Maire informe l'assemblée que des changements dans le ramassage scolaire pourraient être induits par les rattachements à Longeau, des Communes de Brennes et Perrogney.
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Consent que ces démarches de rattachement sont tout à fait légitimes de la part de ces deux communes sachant que toutes deux appartiennent à la Communauté de Communes de la Vingeanne.
- Reconnaît qu'une réflexion dans le même sens est engagée auprès de la Communauté de Communes de l'Etoile de Langres dont la Commune de Bourg fait partie.
- Constate que les enfants de Bourg dans cette tranche d'âge ne sont plus très nombreux et sont partagés entre les Communes de Langres, Saints-Geosmes et Longeau, et que cela est susceptible de changer en fonction de l'évolution du village, à savoir maisons en travaux pour le locatif et création du lotissement.
- Souhaite conserver un service de transport en commun adapté au nombre d'élèves, tout en ne voyant pas d'autres solutions envisageables dans le respect des droits de chacun et en assurant la notion de service public.
- Reste disponible pour toutes discussions sur le sujet avec le SMTS, ainsi qu'avec les services du Conseil Général afin de trouver une situation viable pour tous à la rentrée prochaine.

ASSOCIATION FONCIERE DE REMEMBREMENT DE BOURG

Suite au décès de Monsieur Raymond GOURIET, Président de l'Association Foncière de Bourg, le Conseil Municipal est amené à désigner un membre parmi les propriétaires de parcelles incluses dans le périmètre de remembrement.
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, désigne Monsieur Laurent GOURIET.

PERMIS DE CONSTRUIRE – EARL ELG

Monsieur le Maire présente à l'assemblée un dossier relatif au mode de défense incendie proposé par l'EARL ELG de Bourg, suite à la demande de permis de construire déposée en mairie et enregistrée sous le numéro PC 052 062 10 S0002.
Le projet consiste à la réalisation d'une réserve incendie de 120 m3, située à plus 30 mètres des bâtiments et d'une plate-forme pour engins de 4 m sur 8 m.
Le Conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, donne un avis favorable au projet de l'EARL ELG.

CONVENTION PASSAGE TEMPORAIRE SUR PROPRIETES MOUSSUS

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée que les travaux de réfection de voirie Chemin de Cherrey vont être réalisés prochainement, et qu'il convient d'étudier la manière de desservir les propriétés riveraines de ce chemin durant les travaux.
Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- Demande que les propriétaires des terrains en partie basse de ce chemin, autorisent le passage des véhicules sur leurs propriétés durant les travaux
- Charge le Maire de consulter ces propriétaires, à savoir Mademoiselle MOUSSUS Aleth et Monsieur MOUSSUS Pierre
- Après accord, autorise le Maire à établir une convention avec les propriétaires